Les conditions posées par le cardinal Hoyos à Mgr Fellay le 4 juin 2008

Publié le 4 juin 2008
1 minutes

1. L'engagement d'une réponse proportionnée à la générosité du Pape.
2. L'engagement d'éviter toute intervention publique qui ne respecte pas la personne du Saint-Père et qui serait négative pour la charité ecclésiale.
3. L'engagement d'éviter la prétention d'un magistère supérieur au Saint-Père et ne pas proposer la Fraternité en contraposition à I'Eglise.
4. L'engagement à démontrer la volonté d'agir honnêtement en toute charité ecclésiale et dans le respect de I'autorité du Vicaire du Christ.
5. L'engagement de respecter la date – fixée à la fin du mois de juin – pour répondre positivement. Cela sera une condition requise et nécessaire comme préparation immédiate à I'adhésion pour accomplir a pleine communion.
Castrillon card. Hoyos

Photocopie de la lettre

PONTIFICIA COMMISSIO
«ECCLESIA DEI»

N. .....

Conditions qui résultent de l'entretien du 4 juin 2008 entre le Cardinal Dario Castrillon Hoyos et l'Evêque Bernard Fellay

1. L'engagement d'une réponse proportionnée à la générosité du Pape.
2. L'engagement d'éviter toute intervention publique qui ne respecte pas la personne du Saint-Père et qui serait négative pour la charité ecclésiale.
3. L'engagement d'éviter la prétention d'un magistère supérieur au Saint-Père et ne pas proposer la Fraternité en contraposition à l'Eglise.
4. L'engagement à démontrer la volonté d'agir honnêtement en toute charité ecclésiale et dans le respect de l'autorité du Vicaire du Christ.
5. L'engagement de respecter la date - fixée à la fin du mois de juin - pour répondre positivement. Cela sera une condition requise et nécessaire comme préparation immédiate à l'adhésion pour accomplir la pleine communion.

Rome, le 4 juin 2008